

Me Hélène Sicard L. LL

Avocate
Barrister and Solicitor

1255 carré Phillips, bureau 808
Montréal (Québec) H3B 3G1
Tél : 514 281-1720
Fax : 514 281-0678
helenesicard@videotron.ca

Montréal, le 29 novembre 2012

Régie de l'Énergie
800 Place Victoria
2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

À l'attention de Me Véronique Dubois

Objet : Dossier R-3814-2012

Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année tarifaire 2013-2014

Planification de l'audience informations de Union des consommateurs (UC)

Chère consoeur,

Suite à la lettre de la Régie en date du 28 novembre 2012, vous trouverez ci-dessous les informations requises.

Moyens préliminaires :

Aucun

Temps requis pour la présentation de la preuve :

1 heure 15 minutes

Liste et qualification des témoins

M. Marc-Olivier Moisan Plante , analyste à l'interne
M. Jean-François Blain, analyste senior à l'externe
Me Yannick Labelle, avocate à l'interne
M. Co Pham, expert en *Tarifification de l'électricité et Répartition des coûts*

Temps prévu pour contre-interroger le Disributeur

Panel 1 : 10 minutes
Panel 2 : 75 minutes
Panel 3 : 90 minutes
Panel 4 : 20 minutes

Temps prévu pour contre-interroger les Intervenants

Prévoir 5 minutes en moyenne par intervenants

Me Hélène Sicard

Temps prévu pour l'argumentation

1 heure

Autre information

UC souligne qu'il lui sera impossible de présenter sa preuve le 12 décembre 2012 en avant midi, l'un de ses témoins ne pouvant être disponible. Toutefois le panel complet pourrait être disponible à compter de 2:00 heures dans l'après midi. UC demande respectueusement à la Régie de prendre en considération la non disponibilité de son témoin dans la préparation de l'horaire de l'audience.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer chère consoeur, mes salutations distinguées.



Me Hélène Sicard

c.c. Me Éric Fraser (HQD)
M. Co Pham
M. Jean-François Blain
F. Latreille (UC)
M.-O. Moisan Plante (UC)
Me Yannick Labelle (UC)